

Bienvenue dans le R.P.C. d'Anvin-Erin-Teneur-Tilly !



Coordonnées de l'école

📍 258 rue d'Hesdin 62134 ANVIN

☎ 03.21.04.80.10.

🌐 <http://ecoleanvin.etab.ac-lille.fr>

@ ce.0622325r@ac-lille.fr

Horaires de l'école

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi : 8h45 – 12h et 13h45-16h30

Activités pédagogiques complémentaires : le mardi et le jeudi de 16h35 à 17h20.

Jour de décharge de Mme Magniez : jeudi.

Les entrées et les sorties de l'école s'effectuent derrière la mairie. Un chemin spécifique est à emprunter par les parents d'élèves de maternelle.

Ouverture : 10min avant le début des classes.

Équipe éducative



Mme Magniez
Directrice et enseignante



Mme Leclercq
Enseignante des petits



Mme Demolin
Enseignante



Mme Bigot
Enseignante



Mme Cardon
Enseignante



Dolorès
ATSEM



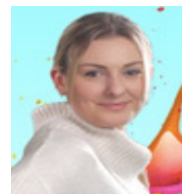
Valérie
ATSEM



Christelle
ATSEM



Mme Faye
Décharge de
Mme Magniez
et Mme
Demolin



Gwendoline
Volontaire pour
une mission de
service civique
à l'école

**Mme
Honoré**
Enseignante

Documents nécessaires pour inscrire votre enfant à l'école

- le livret de famille, une carte d'identité ou une copie d'extrait d'acte de naissance.
- un document attestant que l'enfant a reçu les vaccinations obligatoires pour son âge (carnet de santé).
- un justificatif de domicile.
- un certificat de radiation délivré par le directeur de l'ancienne école si votre enfant a déjà été scolarisé.

N.B. : Si vous voulez inscrire votre enfant dans une autre école que celle dont vous dépendez dans votre commune, vous devez obtenir l'accord du maire de votre commune de résidence et du maire de la commune d'Anvin.

Transport scolaire

Les enfants concernés doivent prendre le plus grand soin de la carte de transport scolaire qui doit rester dans le sac de l'école en cas de contrôle.

Heure	Rq	Point d'arrêt
08:25	↔	ANVIN - Ecole - Mairie - Monument
08:30		ERIN - Mairie - Abri - F N?8
08:32		TILLY-CAPELLE - Rue du Marais - F Panneau Car
08:33		TILLY-CAPELLE - Le Petit Marais - F Abri
08:35		TILLY-CAPELLE - Mairie - N?1
08:38		TENEUR - Monument aux Morts - Abri
08:40		TENEUR - Rue Marcel Dollet - Abri
08:45	↔	ANVIN - Ecole - Mairie - Monument

Heure	Rq	Point d'arrêt
12:00	↔	ANVIN - Ecole - Mairie - Monument
12:08		ERIN - Mairie - Abri - F N?8
12:10		TILLY-CAPELLE - Rue du Marais - F Panneau Car
12:15		TILLY-CAPELLE - Le Petit Marais - F Abri
12:17		TILLY-CAPELLE - Mairie - N?1
12:18		TENEUR - Monument aux Morts - Abri
12:20		TENEUR - Rue Marcel Dollet - Abri
12:25	↔	ANVIN - Ecole - Mairie - Monument

Heure	Rq	Point d'arrêt
13:24	↔	ANVIN - Ecole - Mairie - Monument
13:29		ERIN - Mairie - Abri - F N?8
13:31		TILLY-CAPELLE - Rue du Marais - F Panneau Car
13:32		TILLY-CAPELLE - Le Petit Marais - F Abri
13:35		TILLY-CAPELLE - Mairie - N?1
13:38		TENEUR - Monument aux Morts - Abri
13:40		TENEUR - Rue Marcel Dollet - Abri
13:45	↔	ANVIN - Ecole - Mairie - Monument

Heure	Rq	Point d'arrêt
16:30	↔	ANVIN - Ecole - Mairie - Monument
16:38		ERIN - Mairie - Abri - F N?8
16:40		TILLY-CAPELLE - Rue du Marais - F Panneau Car
16:45		TILLY-CAPELLE - Le Petit Marais - F Abri
16:47		TILLY-CAPELLE - Mairie - N?1
16:48		TENEUR - Monument aux Morts - Abri
16:50		TENEUR - Rue Marcel Dollet - Abri
16:55	↔	ANVIN - Ecole - Mairie - Monument

Cantine et Garderie

La Municipalité propose aux familles un service de garderie à partir de 7h30 le matin et jusque 18h30 le soir.

Les inscriptions pour la cantine s'effectuent au plus tard la veille avant midi. Vous devez vous adresser directement à la mairie d'ANVIN.

Première scolarisation en maternelle

Votre enfant va faire sa première rentrée à l'école et c'est pour lui une grande aventure ! Pour l'aider à grandir, nous avons besoin d'avancer main dans la main, vous parents d'élèves et nous, équipe éducative. Ce petit guide vous apportera les premières informations sur l'école et son fonctionnement.

Les cinq domaines d'apprentissage (programmes 2015)

Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions :

A l'école maternelle, la priorité est accordée au langage oral d'une part mais aussi à l'entrée progressive dans l'écrit.

Agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique :

La pratique d'activités physiques et artistiques contribue au développement moteur, sensoriel, affectif, intellectuel et relationnel des enfants.

Agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités artistiques :

Ce domaine d'apprentissage se réfère aux arts du visuel (peinture, sculpture, dessin, photographie, cinéma, bande dessinée, arts graphiques, arts numériques), aux arts du son (chansons, musiques instrumentales et vocales) et aux arts du spectacle vivant (danse, théâtre, arts du cirque, marionnettes,...)

Construire les premiers outils pour structurer sa pensée :

utiliser et étudier les nombres, explorer des formes, des grandeurs, ...

Explorer le monde :

Se repérer dans le temps et l'espace (les jours de la semaine, se repérer dans la classe...), découvrir le monde vivant (les animaux, les plantes), explorer la matière (l'eau, le sable...), utiliser, fabriquer, manipuler des objets utiliser des outils numériques.

Une journée de classe

L'accueil	Entre la maison et l'école, c'est un moment très important pour votre enfant. Il prend le temps de se déshabiller, de passer aux toilettes, de s'installer et d'avoir un contact plus privilégié avec les adultes présents. Les enfants de maternelle doivent être accompagnés par un adulte jusqu'à la porte de l'école et remis à un enseignant. Les enfants qui prennent le bus arrivent accompagnés par un adulte en charge du bus.
Regroupement	Après l'accueil, un court temps de regroupement : présents, date, comptines
Les temps d'activités	On peut travailler en collectif, en demi-groupe, sous forme d'ateliers autour des domaines d'apprentissage. Nous privilégions aussi le travail en autonomie.
Dans la salle de jeux	La salle permet des activités motrices tous les jours.
La collation	En maternelle, un goûter sain (pain, fromage, compote, yaourt...) est distribué aux enfants le matin et l'après-midi. En échange, un appel au don est lancé chaque trimestre pour la coopérative scolaire.
La récréation	Dans la cour. En cas de soleil, merci de penser à munir votre enfant d'une casquette ou d'un chapeau. En cas de mauvais temps, la récréation a lieu à l'intérieur.
La sieste	Un temps de repos est nécessaire dans la journée scolaire de l'enfant. La sieste est imposée aux petits.
La sortie de classe	Les enfants sont récupérés à la sortie de l'école par un adulte inscrit sur la fiche à remplir au début d'année. Pensez à donner le nom de chaque personne susceptible de venir chercher votre enfant et signalez à l'enseignant tout changement en cours d'année. Les enfants qui prennent le bus repartent accompagnés par l'adulte en charge du bus.

Conseils pour une première rentrée réussie !

Pour venir à l'école, votre enfant doit être prêt pour la vie en collectivité, c'est-à-dire être préparé à la séparation avec ses parents, être prêt psychologiquement, physiquement et être propre (cela veut dire demander à aller aux toilettes mais nous sommes bien conscients que des "accidents" peuvent encore arriver, ce n'est pas grave!!!!).

De même réfléchissez dès à présent aux différents choix concernant :

- L'inscription à la cantine
- La garderie: le matin ou après la classe.
- Le mode de garde pendant les vacances ou si votre enfant est malade, il guérira mieux à la maison, chez sa nourrice ou ses grands-parents .

Questions de parents

Votre enfant entre pour la première fois à l'école. Cette première rentrée est un moment important pour lui, comme pour vous. Afin que tout se passe pour le mieux, voici quelques petites informations qui vous aideront sans doute. Il est souhaitable qu'une collaboration s'établisse entre l'enseignant et les parents pour que votre enfant s'intègre le mieux possible dès les premiers jours.

N'hésitez pas à venir nous poser vos questions ou nous parler d'un éventuel problème.

Marquez tous les vêtements et objets personnel au nom et prénom de l'enfant s'il vous plaît!!!

Mon enfant doit-il venir à l'école toute la journée : L'instruction devient obligatoire à partir de 3 ans dès la rentrée 2019. Cette instruction peut être suivie à l'école ou à la maison. Si vous faites le choix de l'instruction à domicile, il faudra le signaler en mairie et à l'inspection académique. Si vous faites le choix de l'école, il faudra mettre votre enfant en classe toute la journée dès la petite section.

Le doudou : Cet objet, peluche ou chiffon que votre enfant adore est un objet qui le rassure. L'enfant peut venir à l'école avec lui (marqué au prénom de l'enfant) Au fur et à mesure de l'année, il apprendra à s'en détacher.

La "propreté" : Il est demandé que votre enfant soit "propre", cela signifie savoir se retenir pendant une heure et demander à aller aux toilettes. Si votre enfant n'est pas propre à la rentrée, rien de grave, venez en parler.

La sieste : La sieste est un moment primordial pour votre enfant. Il sera installé dans un lit à son nom. Il gardera le même lit toute l'année. Les draps sont régulièrement lavés. La sieste est surveillée par une ATSEM. Votre enfant pourra prendre son doudou avec lui. Par mesure d'hygiène, nous n'autorisons pas les tétines.

Mon enfant est malade : Il est indispensable de prévoir un mode de garde et prévenir l'école. Pour la sécurité de tous les élèves, en cas d'absence de votre enfant, merci, de bien vouloir impérativement prévenir le matin même par téléphone ou par mail puis confirmer ultérieurement par écrit en fournissant le motif et/ou le certificat médical.

Je suis en retard pour la sortie de l'école : Si aucune personne autorisée n'est présente, que cela soit à la descente du bus ou à la sortie de la classe, l'enfant sera conduit à la cantine ou à la garderie le cas échéant.

En résumé, bon sens, bienveillance et respect du rythme de l'enfant sont les maître-mots d'une rentrée réussie!!!